

NATIONS UNIES



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

1731^e

SÉANCE : 17 JUILLET 1973

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1731)	1
Remerciements au Président sortant	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Admission de nouveaux Membres:	
Demande d'admission du Commonwealth des Bahamas à l'Organisation des Nations Unies:	
Télégramme, en date du 10 juillet 1973, adressé au Secrétaire général par le Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas (S/10966)	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/ . . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1^{er} janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

MILLE SEPT CENT TRENTE ET UNIEME SEANCE

Tenue à New York, le mardi 17 juillet 1973, à 10 h 30.

Président : M. K. JAMIESON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Australie, Autriche, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guinée, Inde, Indonésie, Kenya, Panama, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétiques et Yougoslavie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1731)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Admission de nouveaux Membres :

Demande d'admission du Commonwealth des Bahamas à l'Organisation des Nations Unies :

Télégramme, en date du 10 juillet 1973, adressé au Secrétaire général par le Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas (S/10966).

Remerciements au Président sortant

1. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : Avant d'aborder l'ordre du jour de notre séance de ce matin, il m'incombe d'user du privilège traditionnel qui consiste à féliciter le Président sortant du Conseil de sécurité. De même, et selon la tradition — mais britannique, cette fois-ci — je serai bref, d'autant plus que mon représentant permanent, qui doit rentrer cette semaine pour occuper la place qui lui appartient ici, tiendra peut-être à en dire davantage. Dans l'intervalle, et au nom du Conseil, je voudrais, par l'intermédiaire de notre ami, M. Issraelyan, remercier le représentant permanent de l'Union soviétique pour la manière dont il a dirigé nos travaux le mois dernier. Je crois que nous reconnaitrons tous que nous avons eu un mois de juin très chargé et que M. Malik a joué pleinement et avec adresse son rôle au cours de nos travaux, tant en sa qualité de président qu'en sa qualité de représentant de l'Union soviétique, et tant au cours des réunions officielles qu'au cours des consultations officieuses. J'espère que ces remerciements seront dûment transmis à M. Malik.

2. M. ISSRAELYAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduction du russe*] : Monsieur le Président, peut-être est-il contraire à la tradition que je prenne tout de suite la parole, avant que vous

ne passiez à l'examen du deuxième point de l'ordre du jour, mais je voudrais vous remercier, au nom de la délégation soviétique, pour les paroles chaleureuses que vous avez prononcées à l'égard du représentant permanent de l'Union soviétique, M. Malik, qui a présidé le Conseil de sécurité en juin, et je voudrais exprimer l'espoir qu'au mois de juillet le Conseil saura s'acquitter des tâches importantes qui lui sont confiées.

3. Pour terminer, en mon propre nom, je saisis cette occasion pour vous féliciter, en tant que collègue et collaborateur de longue date à l'Organisation des Nations Unies, de présider le Conseil de sécurité; vous rompez ainsi avec une tradition quelque peu injuste peut-être, qui veut que seul un représentant permanent préside le Conseil. C'est la première fois, je crois, que ce fauteuil respecté est occupé par un représentant permanent adjoint, et je vous en félicite.

4. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : Je remercie le représentant de l'Union soviétique de ses observations. En fait, ce n'est pas un précédent; mais nous en parlerons en dehors du Conseil.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres

Demande d'admission du Commonwealth des Bahamas à l'Organisation des Nations Unies :

Télégramme, en date du 10 juillet 1973, adressé au Secrétaire général par le Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas (S/10966)

5. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : Le Conseil de sécurité est donc saisi de la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée le 10 juillet 1973 par le Commonwealth des Bahamas. Cette demande a été présentée au Conseil dans le document S/10966.

6. L'article 59 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité dispose qu'à moins que le Conseil n'en décide autrement le Président renvoie les demandes d'admission à l'examen du Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, j'ai l'intention de demander au Comité d'examiner la demande d'admission du Commonwealth des Bahamas et de faire rapport à ce propos au Conseil de sécurité dès que

possible. Comme personne n'a demandé la parole, je considère que le Conseil accepte cette procédure.

Il en est ainsi décidé.

7. A la suite de consultations officieuses préalables, une réunion du Comité d'admission de nouveaux Membres a été prévue. Cette réunion commencera dans quelques minutes.

8. Avant de lever la séance, il serait utile, je crois, d'annoncer que nous avons eu des consultations officieuses entre membres du Conseil. Il a été convenu que le Conseil se réunirait à nouveau demain matin, 18 juillet, afin d'examiner le rapport du Comité d'admission de nouveaux Membres.

La séance est levée à 11 h 5.